



Manifestation
du 9 mars 2005
à l'initiative des jeunes
chercheurs du mouvement
Sauvons la Recherche !

En 2003, déjà inquiets des projets gouvernementaux sur l'éducation et la recherche, des sociologues appelaient la communauté universitaire à se mobiliser contre les effets conjugués de la décentralisation des universités, de la non augmentation des budgets de l'État pour l'Enseignement Supérieur et de la réduction des moyens accordés à la recherche scientifique. À l'époque, le débat portait sur la logique d'introduction de la réforme Licence-Master-Doctorat, dite L.M.D. Cet appel ne semble pas avoir été entendu.

Depuis lors, le devant de la scène de la contestation a surtout été occupée par les chercheurs des sciences « dures » – organisés notamment au sein du mouvement Sauvons la recherche !. Les organisations syndicales des personnels de la recherche scienti-

Le CNRS en danger de mort ?

fique ne sont pas pour autant silencieuses. Ainsi, par exemple, le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNSC-FSU), dans la foulée de la loi sur l'autonomie des universités, a-t-il alerté, depuis juin 2007, des risques de voir la totalité des chercheurs du CNRS et des autres grands organismes de recherche transférés vers les universités : « Cette mesure revient à décapiter le CNRS qui deviendrait, comme l'a annoncé Sarkozy dans son programme, une agence de moyens sans personnel chercheur ». Dans le même sens, le CNESER (Conseil national de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) – auquel participaient les organisations syndicales enseignantes et étudiantes – s'est exprimé en condamnant, dans une motion préalable, le mode d'élaboration ainsi que le contenu du projet de loi portant organisation de « la nouvelle université ».

Qu'en est-il exactement ?

Il nous a semblé intéressant d'entendre le point de vue des acteurs de la recherche scientifique et de la recherche en sciences humaines. Yves Langevin, que nous remercions, a bien voulu répondre à notre sollicitation et réagir à l'éditorial désormais connu (et que nous reproduisons) de Denis Kessler qui éclaire d'un jour particulier la logique du programme gouvernemental, y compris dans le domaine de la recherche.

Nous regrettons que des responsables des sciences humaines que nous avons sollicités n'aient pu être amenés à réagir et nous espérons qu'ils pourront, dans un prochain numéro, nous faire part de leur appréciation du sens de la réforme en cours ! Il ne s'agit là que d'un aspect de cette loi dite également d'autonomisation des universités – qui fait d'ailleurs l'objet d'une opposition grandissante – autonomisation sur laquelle nous reviendrons également.